

## Galléco's toujours

**Date :** 27 avril 2018

Dans une [lettre ouverte aux conseillers départementaux d'Ille-et-Vilaine](#) concernant le Galléco, que je vous invite si vous le jugez utile à lire ou relire [ICI](#), j'indiquais le 14 mars que je ne me faisais « *guère d'illusions et que je serais comblé si parmi les 54 membres du Conseil, 2 ou 3 seulement avaient l'amabilité de lire cette longue contribution citoyenne jusqu'au bout ou/et si 1 ou 2 membre(s) de l'assemblée étaient susceptibles d'intervenir (dans un sens ou dans un autre : je ne suis pas sectaire) à propos de la monnaie complémentaire à vocation résolument départementale dont l'expérimentation a été décidée par le Conseil général le 14 février 2013* »

Seule parmi 54 élus, Madame Sophie Guyon avait eu l'amabilité de m'écrire le 16 mars qu'elle m'avait lu (sans autre commentaire).

Je me suis présenté le matin du 22 mars à l'Hôtel du Département pour assister à la séance publique au cours de laquelle devait être présenté et débattu le rapport budgétaire consacré à l'économie sociale et solidaire.

Le Département a eu beau reconnaître du bout des lèvres, le 23 mars par le canal de la Vice-Présidente chargée notamment de la démocratie participative, une information erronée sur le déroulé des séances ouvertes au public du fait d'un oubli... il n'en reste pas moins vrai que je n'ai pu que constater ce 22 mars que la question qui m'intéressait avait finalement été traitée... le 21.

Les séances n'étant pas disponibles en "replay", il m'a fallu ensuite attendre très exactement un mois pour qu'à l'expiration du délai de rigueur et sous la menace d'une saisine de la CADA, le Département consente enfin à me communiquer l'enregistrement audio de la question.

Mais j'avoue que ça valait le coup de patienter parce qu'il vaut son pesant de cacahuètes... ;-)

## Le Galléco n'a pas de prix



*un petit clin d'oeil à Fañch*

Si vous avez 3 minutes et 27 secondes, je vous suggère d'écouter les extraits que j'ai réunis qui concernent spécifiquement cette question du Galléco. C'est un vrai festival, sur lequel je reviendrai bientôt beaucoup plus sérieusement :

Dans l'attente, voici en outre la version intégrale qui m'évitera d'être accusé d'abominables manipulations... ;-)

## LE BLOG DES CITOYENS D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<http://etreounepasetrebretillien.com>

---

**Pour aller beaucoup plus loin :** [télécharger le document rassemblant toutes mes contributions à l'évaluation du galléco \(15 Mo\)](#)